

COMMUNE DE BAUME LES DAMES

Plan Local d'Urbanisme

TRANSMIS A LA PRÉFECTURE DU DOUBS

le 06 OCT. 2016

Affiché en Mairie de
BAUME-les-DAMES

le 06 OCT. 2016



" Annexé à la délibération
n° E14/2016 du 22 JUIN 2016 "

L'Adjoint Délégué,

B. CHAMPRO



Préfecture du Doubs

le 06 OCT. 2016

CARTOGRAPHIE

- PLU prescrit le 22 septembre 1998
- PLU arrêté le 18 décembre 2002
- PLU approuvé le 16 décembre 2003
- PLU modifié le 15 mars 2006
- PLU modifié le 31 mars 2010
- Révision simplifiée n°1 du PLU approuvée le 31 mars 2010
- PLU modifié le 26 mai 2015
- Révisions simplifiées n°2, 3, 4 et 5 du PLU approuvées le 26 mai 2015

Modification simplifiée n° 2 du PLU

Approuvée par Délibération du Conseil Municipal en date du 22 juin 2016

SECTEUR CHAMPVANS

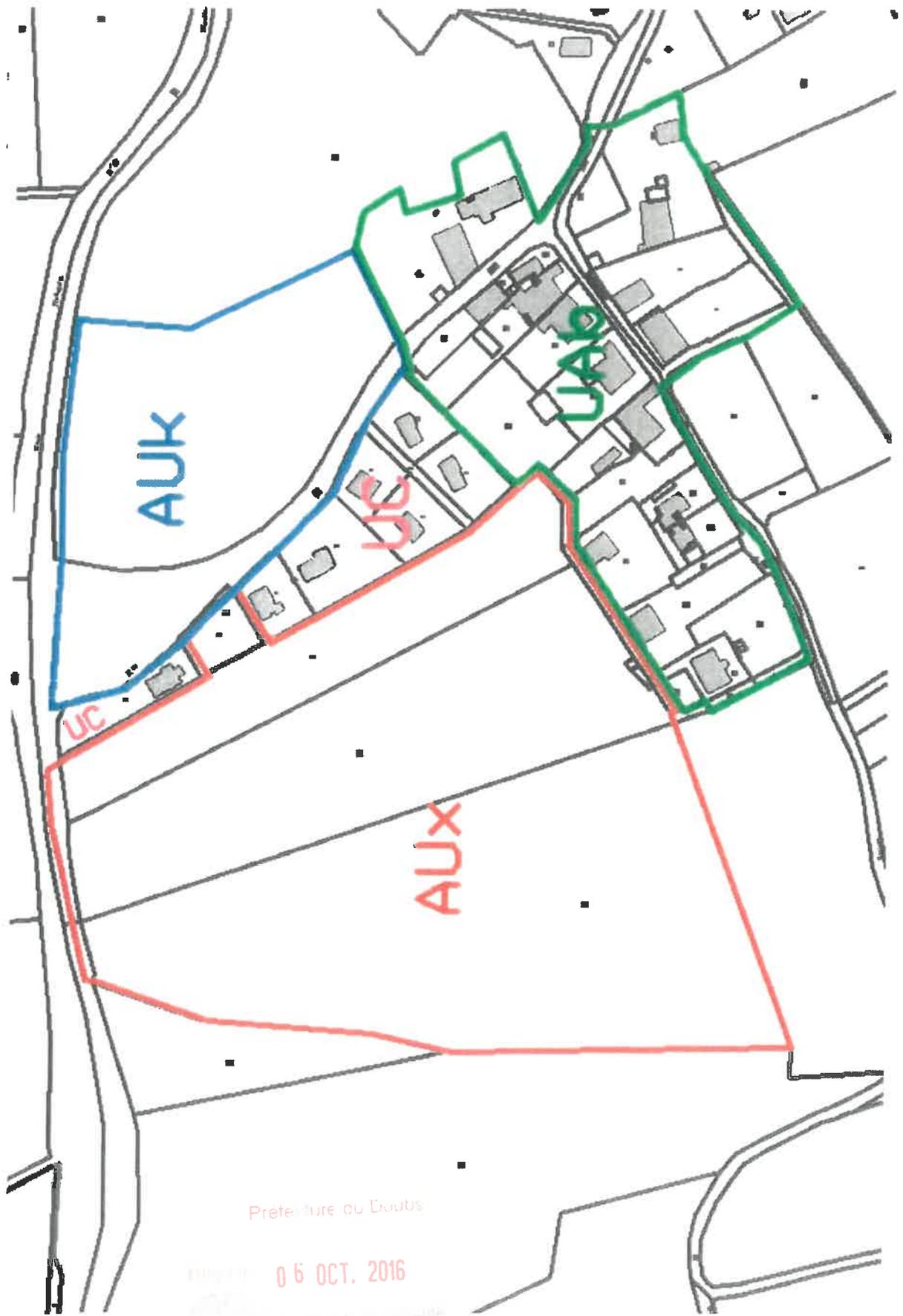
Préfecture du Doubs

Reçu le 06 OCT. 2016



Préfecture du Doubs

PLAN PLU : SECTEUR CHAMPVANS – AVANT MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2



Préfecture du Doubs

06 OCT. 2016

PLAN PLU : SECTEUR CHAMPVANS – APRES MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2



Préfecture du Doubs

Recueil

06 OCT. 2016



SECTEUR BOIS CARRE

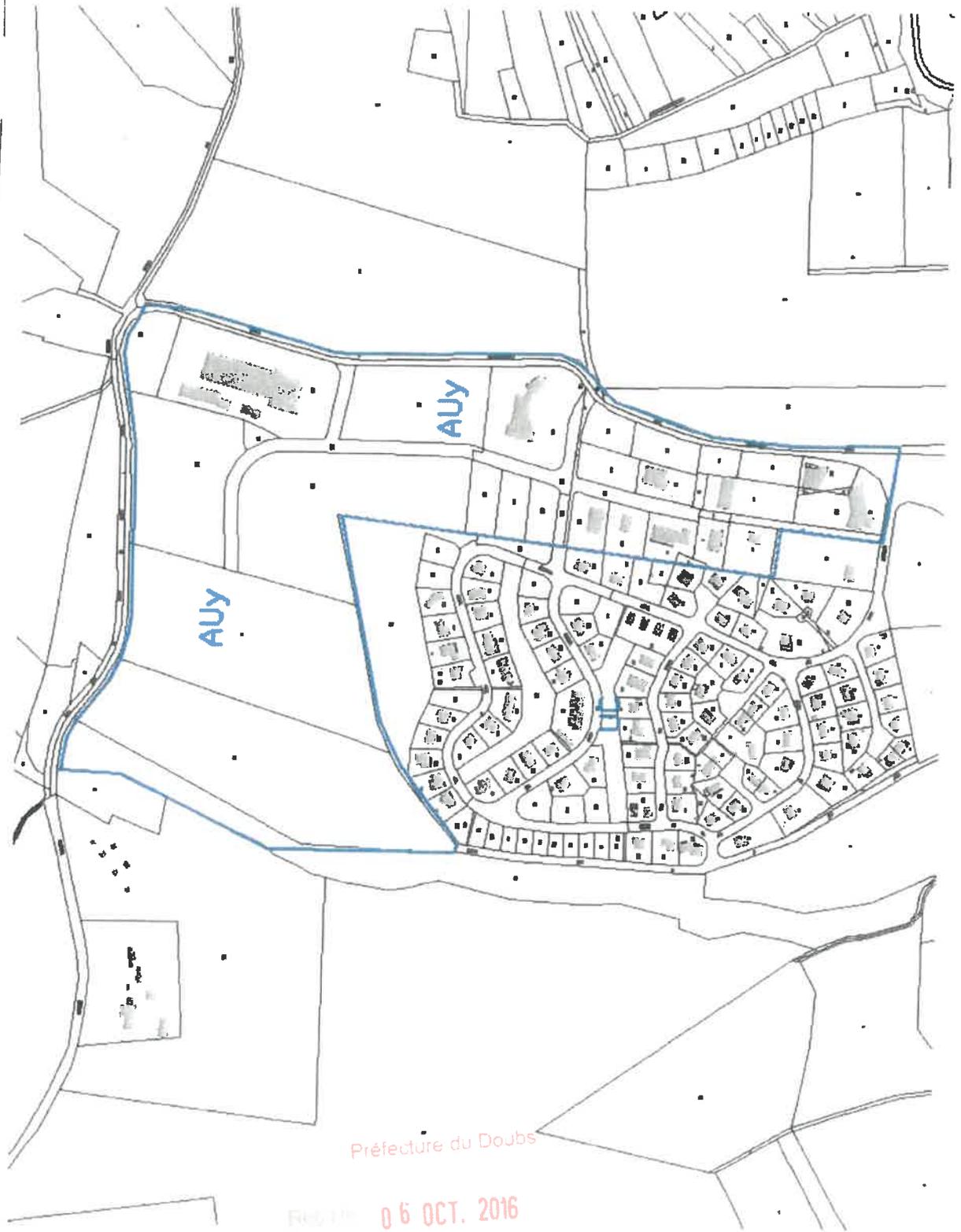
Préfecture de l'Orne

Révisé le 06 OCT. 2016



Direction de l'égalité

PLAN PLU : SECTEUR BOIS CARRE – AVANT MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2



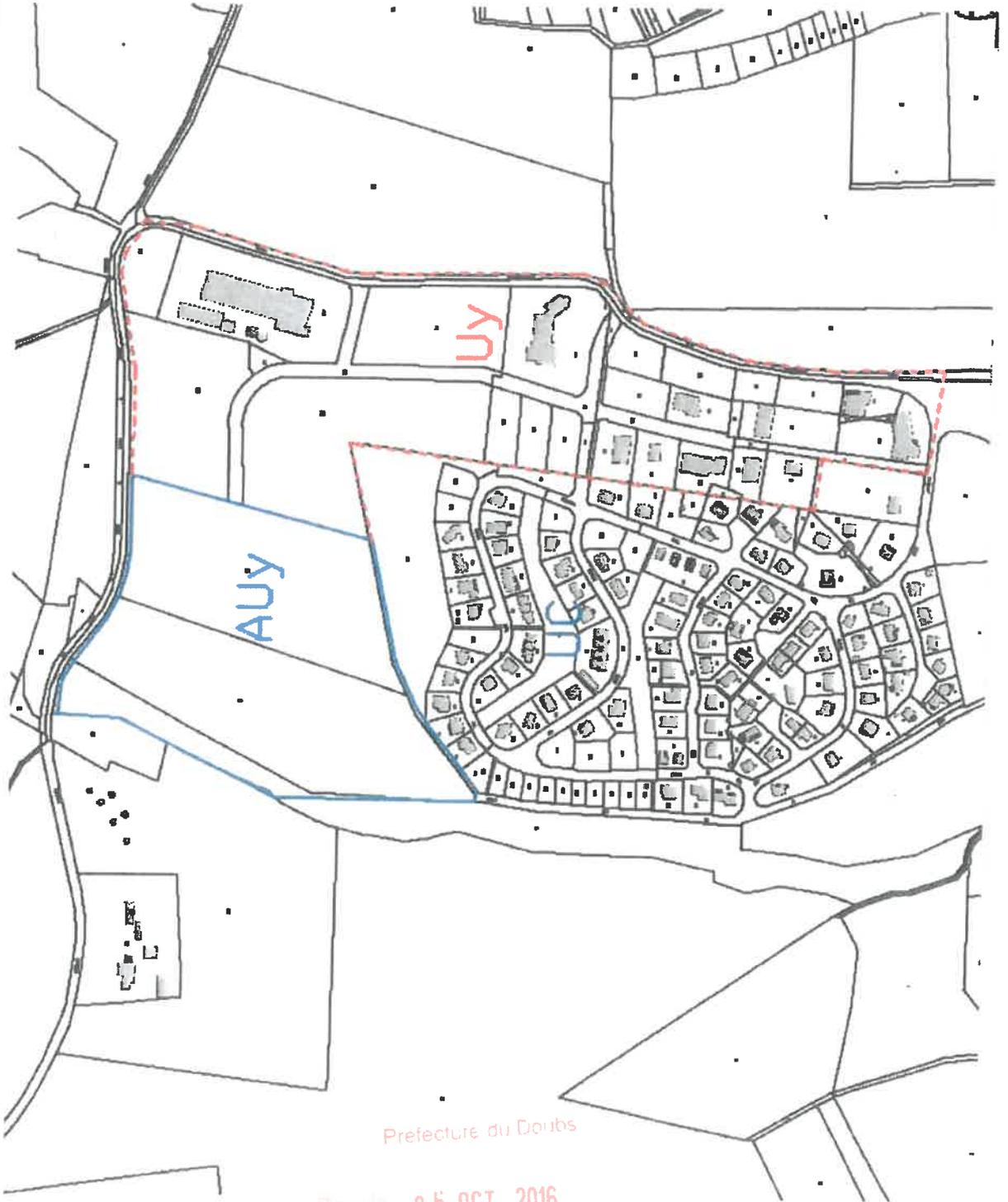
Préfecture du Doubs

RECUT 06 OCT. 2016



Direction Départementale du Territoire et de l'Équipement

PLAN PLU : SECTEUR BOIS CARRE – APRES MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2



Prefecture du Doubs

Reçu le 06 OCT. 2016



SECTEUR COUR

Prefecture de Doubs

Reçu le 06 OCT. 2016



Service des Permis de Conduire

